



International
Civil Aviation
Organization

Organisation
de l'aviation civile
internationale

Organización
de Aviación Civil
Internacional

Международная
организация
гражданской
авиации

منظمة الطيران
المدني الدولي

国际民用
航空组织

Eastern and Southern African Regional Office/Bureau régional Afrique orientale et australe

Réf: ES AN 6/4.2.3 - 0099

le 17 février 2015

Objet: Invitation à la dixième réunion du Comité de supervision du réseau NAFISAT (Sharm El-Sheikh, Egypte, du 21 au 24 avril 2015)

Action requise: Bien vouloir confirmer votre participation au plus tard le 16 mars 2015

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'à l'aimable invitation de la Compagnie Nationale des Services de la Navigation Aérienne (NANSC) de l'Egypte, la dixième réunion du Comité de supervision du réseau VSAT NAFISAT (SVC/10) aura lieu à Sharm El-Sheikh, Egypte du 21 au 24 avril 2015.

Votre Administration/Organisation est invitée à participer à cette réunion très importante pour examiner les questions relatives à la viabilité et à la performance du réseau, tels que l'aspect technique, opérationnel, financier et les mesures correctrices nécessaires. L'ordre du jour provisoire et le bulletin indiquant les informations nécessaires aux participants, y compris les dispositions finales pour le lieu de la réunion vous seront transmis prochainement.

J'ai également le plaisir de vous informer que, sur la base du travail du Comité de supervision et des observations reçues de la part des Etats membres, l'Association du Transport Aérien International (IATA) et la Société des services de navigation et de trafic aérien de l'Afrique du Sud (ATNS), le Secrétariat a finalisé le projet de mémorandum d'entente régissant la gestion et l'exploitation du réseau étant donné que les dispositifs actuels ne sont en vigueur que jusqu'à la fin de cette année 2015.

En conséquence, il est proposé que les Etats et Organisations de NAFISAT saisissent cette occasion pour signer le nouveau mémorandum d'entente (MoU), le 21 avril 2015, conformément à la Conclusion 18/27 de l'APIRG/18 (Dispositions pour assurer la viabilité des réseaux NAFISAT et SADC VSAT/2). Le projet de MoU finalisé et l'actuel MoU en vigueur sont fournis en annexés **A** et **B** à cette lettre.

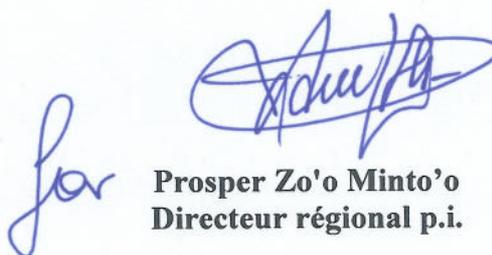
Afin que le Secrétariat de l'OACI puisse finaliser dans les meilleurs délais les préparations concernant cette réunion, votre Administration/Organisation en coordination avec les fournisseurs de services de la navigation aérienne, est priée de nous fournir les renseignements suivants aussitôt que possible, de préférence avant le 16 mars 2015 :

...../2

Km

- a) sa volonté de signer le nouveau MoU NAFISAT le 21 avril 2015 ;
- b) son intention de participer à la dixième réunion du Comité de supervision du réseau NAFISAT, et de présenter un document ou note de travail du 22 au 24 avril ; et
- c) les noms des membres de votre délégation, y compris la personne habilitée à signer ce MoU, et à remplir et à renvoyer le Formulaire d'inscription (**Annexe C**) à l'adresse icaoesaf@icao.int, avec copie à hlekamisy@icao.int.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.


Prosper Zo'o Minto'o
Directeur régional p.i.

Annexes :

- A : Nouveau projet de mémorandum d'entente
- B : Mémorandum d'entente NAFISAT actuel en vigueur
- C : Formulaire d'inscription